

## COMMUNE DE AUSSAC-VADALLE

## TRAVERSEE DU BOURG DE VADALLE

**Lot 2**

## Aménagements paysagers

CERTIFICAT POUR PAIEMENT DGD			N°2
CERTIFICATS PRECEDENTS			
N°	Date	Montant T.T.C	
1	20/01/2023	30 977,65 €	
Montant déjà payé TTC		30 977,65 €	
<b>Montant du présent certificat</b>			
N°2	30/09/2023	16 926,46 €	
Montant travaux cumulé TTC		16 926,46 €	
Vu et contrôlé par Atelier du Sablier chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux vu le marché de travaux notifié le : au profit de l'entreprise :			09/12/2021 JARDINS DE L'ANGOUMOIS
pour un montant H.T.. total du marché de : pour un montant T.T.C. total du marché de : vu le projet de DGD au : reçu le :			38 410,84 € 46 093,01 € DGD 30/09/2023 10/10/2023
montant HT de la situation cumulée : révisions cumulées : révisions déjà appliquées : révisions restant à appliquer : TOTAL HT			38 410,84 € 1 509,25 € 992,87 € 516,38 € 39 920,09 € 7 984,02 € 47 904,11 €
montant TVA de la situation présente : s'élevant en cumulé à la somme T.T.C de : Pénalités : A déduire acomptes payés T.T.C. : Net à régler T.T.C. :			Néant 30 977,65 € 16 926,46 €
Retenue de garantie cumulée			2 304,65 €

Vu et arrêté le présent certificat à la somme de:

Seize mille neuf cent vingt six euros et quarante six centimes

Vu et vérifié :  
le 10 octobre 2023  
modifié le 20 novembre 2023  
modifié le 8 décembre 2023

ATELIER DU SABLIER  
Architecture du paysage  
le Crouzet 16120 Châlus (ex 16 Chambéry)  
05 52 85 52 88  
SARL au capital de 100 000 euros  
TVA n° FR 23 161 050 021

Atelier du Sablier [atelierdusablier@gmail.com](mailto:atelierdusablier@gmail.com)

Certifie qu'il peut être payé à l'entreprise **JARDINS DE L'ANGOUMOIS** la somme de :

Seize mille neuf cent vingt six euros et quarante six centimes

Vu et vérifié le : 08/12/2023.  
**COMMUNE DE AUSSAC-VADALLE**

Le Maire,  
Gérard LIOT



**JARDINS DE L'ANGOUMOIS**  
SAS au capital de 168 000 €  
16310 MONTEMBOEUF  
Tél. 05.45.65.80.10  
[contact@jardins-de-angoumois.com](mailto:contact@jardins-de-angoumois.com)